



Non restitution du dépôt de garantie après location remorque

Par **khanti**, le **19/12/2016** à **14:30**

Bonjour, rn rn J'ai loué une remorque moto à un particulier. rn Pas de contrat, pas d'état des lieux à la location rn J'ai laissé une caution de 300 € et ai eu la présence d'esprit d'exiger du loueur une reconnaissance écrite de ce dépôt daté. rn La remorque s'est détachée en roulant... dans un virage à 40! rn Elle a traversé la route pour s'immobiliser de l'autre côté de la chaussée, juste avant le fossé. rn Par chance, personne ne venait en sens inverse à ce moment; 10 secondes plus tard, ça aurait pu être très grave... rn J'ai pu grâce aux automobilistes qui se sont arrêtés remettre la moto(très abîmée par la chute) sur la remorque, puis rentrer en roulant très doucement... rn J'avais mis un antivol de remorque et roulait avec. Ça ne gênait en rien la conduite car ne touchant aucune partie de la voiture. rn rn En rendant la remorque, le loueur affirme que l'accident est dû à l'antivol (le sien prêté lors de la location: il ne m'a pas averti de ne pas l'utiliser en roulant. rn Dans l'accident, la remorque s'est couchée sur le côté: la tête de limon, un garde boue et l'antivol ont été abîmés. rn Il refuse de me rendre la caution, va faire réparer la remorque et déclare qu'il me rendra la différence par chèque. rn J'attends depuis 2 mois et demi, alors que la remorque est toujours disponible à la location. rn En vérité, je ne l'ai pas attaqué car je me suis aperçu, trop tard, que l'annonce de location stipulait que le poids maxi est de 180 kg; ma machine en fait 225 kg. rn Donc erreur de ma part! rn Lors de la restitution de la remorque, j'ai calculé que les pièces à changer pour remettre en état la remorque revenaient à 70 €. rn Le loueur m'a déclaré il y a un mois, qu'il attendait le devis d'un garage pour faire changer une traverse (alors que la remorque est toujours en location). rn Pas de nouvelles depuis... rn Que puis-je faire? [smile17] rn Merci

Par **chaber**, le **19/12/2016** à **15:32**

bonjourrrn[citation]Que puis-je faire?[/citation]attendre le devis de remise en étatrnrn[citation]j'ai calculé que les pièces à changer pour remettre en état la remorque revenaient à 70 €.
[/citation]vous serez surpris du coût des réparations avec main d'oeuvre et tVA